



ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI DU 3 AVRIL 2012

STATUANT SUR **L'EXERCICE 2011**

15/05/2012



RAPPORT MORAL 2011

MIEUX ACCUEILLIR

« **Mieux accueillir** » a été notre ligne de conduite pour l'année 2011, à la fois dans notre action quotidienne, tout comme dans notre réflexion pour les années à venir.

Mieux accueillir, ce fut, tout au long de l'année, de recevoir des passagers de provenance, d'origine, de culture diverses et en plus grand nombre. Le 115 du Rhône, dont nous assurons la gestion, a enregistré **une hausse de la demande d'hébergement de 41%**, soit + **92 %** en 2 ans, avec de plus en plus de familles, de jeunes, de personnes, françaises ou étrangères.

Mieux accueillir, ce fut, **pendant la période hivernale**, de proposer des places supplémentaires d'hébergement, principalement à des familles et de préférence dans de petites structures de 16 à 60 personnes, pour un total pouvant atteindre les 300 places, s'ajoutant ainsi aux places ouvertes à l'année.

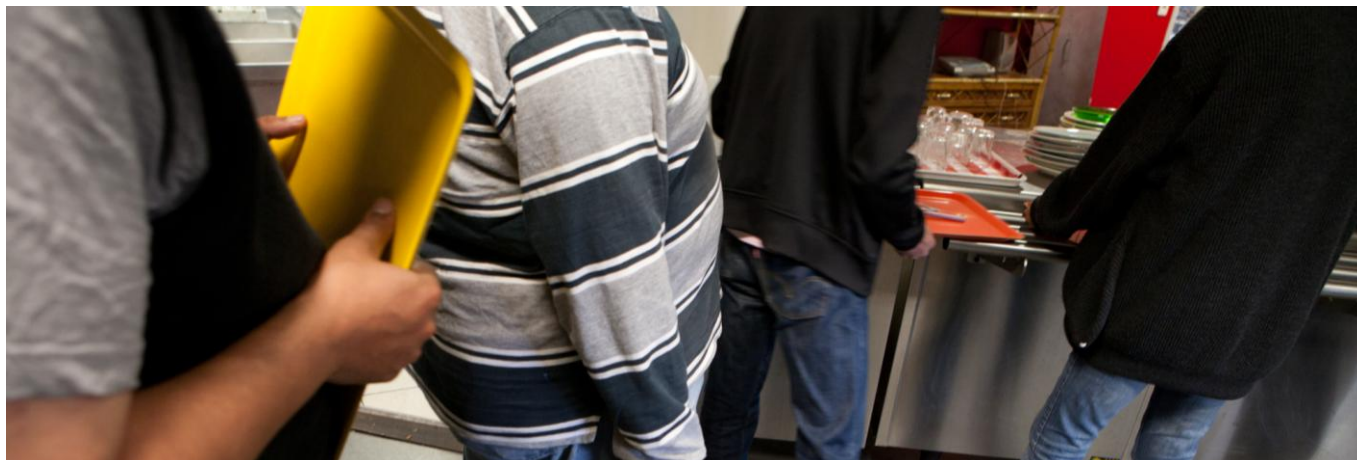


L'AGAPE / VISUEL ARCHIGROUP

Mieux accueillir, ce fut de **nous adapter aux besoins et attentes des plus démunis** :

- en février, « **la Maison de Rodolphe** » a été ouverte à des familles et des hommes accompagnés de leur(s) chien(s),
- en mai, ont débuté les travaux de **reconstruction de « l'Auberge des Familles »** (50 places), ainsi que la création de 12 chambres relais et de 16 appartements du T2 au T5. Ainsi, dans une même structure, pourront se retrouver des personnes qui ont un logement et des personnes sans abri, des personnes ayant des revenus et d'autres qui n'ont rien..., montrant ainsi la possibilité d'avoir, dans un même lieu, une trajectoire « de la rue à un chez soi ». Le nom **d'Agapè** a été donné à cette nouvelle structure.

Mieux accueillir, ce fut également d'engager **une réflexion sur la réhabilitation du Centre Gabriel ROSSET** à un moment où se raréfient, dans le Rhône, les places d'hébergement d'urgence accueillant sans condition et sans exigence les plus exclus.



LE RELAIS SOS / PHOTO JULIEN FAURE

Mieux accueillir, **ce fut d'accepter d'auditer nos activités** et de répondre à des demandes d'inspection des services de l'Etat, ce qui nous a permis de nous remettre en question et de progresser. Ainsi le mode de fonctionnement de notre Service Insertion, tel qu'il avait été conçu par Gabriel ROSSET, n'étant plus adapté à la réglementation actuelle, nous a obligés à proposer aux passagers un autre parcours. De même, la Veille Sociale Téléphonique du Rhône - le 115 - dont nous assurons la gestion par délégation de service public, a été évaluée par la DDCS. Nous avons également reçu une délégation de l'IGAS concernant le fonctionnement de la Maison de la Veille Sociale. En interne, nous avons audité « Le Relais SOS », première étape d'une réflexion globale sur les missions et l'organisation de nos Accueils de Jour.

LE FOYER a également obtenu, en mai 2011, l'Agrément du « **Comité de la Charte du Don en Confiance** » en reconnaissance de ses qualités de transparence financière, de son mode de gouvernance et de sa rigueur de gestion. Cet agrément est intervenu après un audit approfondi de nos pratiques par un organisme de contrôle des associations faisant appel à la générosité publique. Dans ce cadre, il est prévu que des contrôles interviennent tous les ans, notamment sur le fonctionnement désintéressé du FOYER, sa gestion, ses qualités de communication auprès des donateurs, sur l'utilisation des fonds, et, enfin, sa transparence financière.

Mieux accueillir, ce fut aussi mobiliser des **moyens humains et financiers** supplémentaires :

- **L'ouverture de nouvelles structures** pour la période hivernale ou tout au long de l'année, nous a amenés à recruter de nouveaux salariés et bénévoles. Cela nous a également obligés à repenser notre **cuisine centrale** pour porter la fabrication de 600 à 1.000 repas par jour.
- **Pour assurer le développement de nos « Activités Solidaires »**, première source de nos financements privés, nous avons acquis un entrepôt (L'Artillerie) plus grand et mieux adapté pour la collecte, le dépôt, le tri, la réparation des objets, meubles... qui nous sont donnés.

Mieux accueillir, ce fut - notre plan d'action triennal venant à échéance - de **préparer notre action pour les années à venir**, dans un contexte bouleversé par :

- de plus en plus de demandes d'hébergement,
- de nouveaux dispositifs légaux et réglementaires,
- de nouvelles priorités de l'Etat,

- une forte dégradation des comptes publics.

Sans oublier que LE FOYER a lui aussi, fortement évolué.

Nos orientations stratégiques doivent nécessairement s'adapter à ce contexte.

Des groupes de travail, constitués de salariés et de bénévoles, ont réfléchi sur quatre thématiques : l'accueil d'urgence, l'accueil dans la durée, l'insertion par l'activité économique et les ressources du FOYER.

Leurs conclusions ont fait l'objet de **propositions d'orientations stratégiques** par le groupe dit de « Pradines » :

- **Les valeurs du FOYER**, telles que définies dans ses documents fondamentaux, sont réaffirmées haut et fort.
- **L'engagement du FOYER** est un engagement irrévocable envers les plus démunis. Le passager est au cœur de nos préoccupations et il est acteur de son projet.
- **La gouvernance du FOYER** est assurée par le Président, assisté du Bureau et du Conseil d'administration. Toutes les activités sont conjointement animées par des bénévoles et des salariés.
- **Le modèle économique du FOYER**, qui allie financements publics et fonds privés, est le gage de son indépendance et de sa liberté d'action dans la défense de ses valeurs.
- **Le financement des activités** relevant des politiques publiques, et celui des activités relevant des valeurs du FOYER, sont dissociés.

Le Conseil d'administration a validé ces propositions, dans un document intitulé : « **Orientations stratégiques 2012-2015** ».



LE CENTRE G.ROSSET / PHOTO JULIEN FAURE

EN 2012 « MIEUX ET PLUS ACCUEILLIR »

- **2012 verra la poursuite des actions en cours** : la construction de notre nouvelle cuisine centrale, l'ouverture de l'AGAPE qui devrait accueillir une centaine de personnes, la réflexion sur la réhabilitation du Centre Gabriel ROSSET et le développement du parcours famille qui constitue une expérimentation réussie avec l'aide du Conseil général du Rhône...
- Ce sera **la mise en œuvre des orientations stratégiques 2012-2015** et la définition d'un Plan d'actions, défini par des groupes de travail associant salariés et bénévoles.

- Ce sera le **démarrage du Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.)** qui permettra à des personnes hébergées dans des Centres d'Hébergement, de bénéficier d'un nouveau parcours d'insertion vers et dans l'emploi. Ce dispositif coordonné par LE FOYER est à l'initiative de la Préfecture, financé par le Fonds Social Européen, et développé en partenariat avec des associations, des institutions et des entreprises.
- Ce sera **la mise en place d'une évaluation interne** de toutes les activités du FOYER qui permettra de valider que les actions financées par l'Etat et les Collectivités sont en adéquation avec les politiques publiques, et que les actions financées par LE FOYER correspondent à ses valeurs fondatrices et sa volonté d'innover.

Dans un monde en perpétuel changement, qui se traduit par davantage de misère et d'exclusion, pour que les plus pauvres ne soient pas sacrifiés à la crise, **LE FOYER se doit de porter la voix des sans voix, de « ceux qui ne votent pas »...**

EN CONCLUSION

LE FOYER a beaucoup évolué ces dernières années. En 6 ans, son budget a doublé, en passant de 7.5 M€ à 15 M€. Cette évolution montre bien l'augmentation de la misère.

Répondre aux besoins en augmentation a été possible :

- Grâce à l'Europe, à l'Etat, au Conseil régional Rhône-Alpes, au Conseil général du Rhône, au Grand Lyon, à la Ville de Lyon et à toutes les collectivités et institutions qui nous soutiennent.
- Grâce au dévouement **des bénévoles et des salariés**, par leur sens du service, leur capacité d'adaptation et d'action dans l'urgence.
- Grâce à **la générosité** de nos donateurs. Ils permettent et accompagnent nos actions relevant de nos valeurs fondamentales.

Que tous soient ici remerciés pour leur implication.

En conclusion, nous pouvons rappeler les propos de notre fondateur, Gabriel ROSSET : *« Il faut que nous prêtions aux besoins des pauvres une attention vigilante et passionnée, afin de leur permettre de vivre comme nous ».*

Merci.

Benoît VIANNAY
Président

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011



LA FRESQUE DU FOYER / VISUEL CITECREATION

LE FOYER, a encore constaté, en 2011, une augmentation sensible de l'ensemble de ses activités d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion.

Le nombre d'appels reçus par le 115, numéro départemental d'urgence sociale géré dans le Rhône par LE FOYER, a très fortement progressé. Ce sont plus de 237.000 appels qui ont été reçus en 2011, doublant ainsi la demande d'hébergement depuis 2 ans.

Le nombre de personnes sans-solution, par absence de places disponibles, a, lui aussi, augmenté de 136 %, ce qui représente une moyenne de 168 personnes chaque jour pour lesquelles le 115 n'a pas pu proposer une solution d'hébergement d'urgence. Pour autant, n'en déduisons pas que toutes ces personnes ont dormi dans la rue. Pour le savoir, des groupes de travail inter-associations se sont constitués pour créer un observatoire fiable qui nous permettra d'être plus précis.

UN CONTEXTE EVOLUTIF

Au-delà de ce constat, l'année 2011 aura également été marquée par un environnement en pleine mutation du fait :

- **du réajustement des financements de l'Etat** conduit à privilégier la construction de « maison relais » dans le cadre de la nouvelle politique du « logement d'abord ».
- **de la refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement** qui a conduit à la création, par l'Etat, du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Cette refondation doit aboutir à la signature, en 2012, d'un accord de contractualisation avec l'Etat, ce qui a nécessité un certain nombre d'études et de réflexions au cours de l'année.
- **de l'application de la loi du 25 mars 2009**, dite loi MOLLE, qui impose à toutes les structures la continuité de l'hébergement. Cette mise en œuvre de la loi a modifié l'essence même de l'hébergement d'urgence.

Par exemple, la durée moyenne de séjour d'un passager dans un centre d'hébergement d'urgence s'est considérablement allongée, passant de 38 nuitées en 2010 à 77 nuitées en 2011. De fait, le nombre de personnes différentes accueillies a baissé. On observe, par exemple, au Centre Gabriel ROSSET, 1.151 personnes différentes accueillies en 2011 contre 1.817 en 2010.

ACCUEILLIR LES PLUS FRAGILES

Face à ce contexte fortement évolutif, LE FOYER a mis en place les actions nécessaires pour confirmer sa vocation première qui est l'accueil des populations les plus démunies, tout en s'adaptant aux nouvelles exigences des politiques publiques.

Ainsi, **La Maison de Rodolphe** a été inaugurée le 11 février 2011 devant plus de 300 personnes. Ouverte en décembre 2010, cette résidence accueille de manière inconditionnelle des familles (30 personnes) et 10 personnes isolées avec chien(s). Cette structure d'hébergement est l'une des dernières créées en France.

Pourtant, les places d'hébergement d'urgence continuent à faire cruellement défaut dans le Rhône. La volonté du FOYER est de maintenir et développer de nouvelles capacités d'accueil. En cela, ses convictions sont aujourd'hui renforcées par les chiffres du « 115 » et le dernier rapport de la Cour des Comptes sur l'Hébergement d'Urgence.

NE JAMAIS RENONCER ET SAVOIR S'ADAPTER

L'année 2011 aura également été marquée par la disparition du statut des « Employés en Insertion, les anciens « Employés au Pair ».

Créé dès 1954, ce statut permettait à des passagers issus de l'urgence sociale d'exercer une activité occupationnelle dans les ateliers du FOYER. En contrepartie, ils bénéficiaient gratuitement de l'ensemble des avantages communautaires : un logement individuel, les repas, un suivi social personnalisé, des bons d'achat dans les BRIC A BRAC et des activités sportives et culturelles.

Ce statut a fait l'objet d'une inspection menée par les administrations de tutelle, suite à des articles de presse tendancieux.

Cette inspection a constaté dans ce rapport la bonne foi du FOYER et l'utilité d'un tel statut mais a pourtant conclu qu'il n'était plus conforme à la réglementation et a demandé d'y mettre immédiatement fin.

LE FOYER s'est, en conséquence, plié à cette décision. A titre provisoire, chaque employé, qui bénéficiait des activités communautaires, s'est vu proposer d'adhérer à l'un des statuts d'Employé en Insertion autorisé par la réglementation.

Pour autant, ces statuts ne sont pas toujours adaptés à des personnes fragiles, sortant de l'urgence et dont l'éventuel retour à un emploi classique reste très hypothétique. Certains vivent aujourd'hui une situation difficile dans un statut qui leur est inadapté.

C'est pourquoi LE FOYER mettra tout en œuvre pour trouver une solution pérenne et compatible avec les capacités des passagers.

STABILISER NOS ACTIVITES

Au cours de l'année 2011, LE FOYER a également conforté l'ensemble des activités déployées les années précédentes.



ANTENNE FAMILLE DE BELLEROCHÉ A VILLEFRANCHE SUR SAONE

Le Service Action-Familles a redéployé, avec l'aide de l'OPAC du Rhône, une antenne à Villefranche-sur-Saône, en remplacement de l'antenne de Villette d'Anthon, dont l'éloignement géographique handicapait les actions d'insertion et de formation des familles accueillies.

Dans ce cadre, plus de 120 familles ont été accueillies, dont 51 nouvelles, essentiellement orientées par un travail collaboratif avec la Maison de la Veille Sociale, qui assure la coordination de l'ensemble des dispositifs d'hébergement d'insertion dans le département du Rhône.

Les Accueils du Jour ont un rôle essentiel et préventif dans le dispositif d'urgence offert par LE FOYER. Au cours de l'année 2011, l'Accueil de Jour Saint-Vincent a été rénové pour augmenter les capacités de la cuisine et offrir des sanitaires plus confortables aux passagers.

Les Activités Solidaires ont également été confortées par l'acquisition d'un dépôt situé rue de l'Artillerie dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon. Celui-ci abrite désormais le Centre de Tri des objets et permet également de jouer le rôle de « magasin central » pour les BRIC à BRAC. Cette réorganisation a d'ores et déjà augmenté l'efficacité de la collecte et la capacité du FOYER à offrir un parcours d'insertion par l'activité économique aux publics éloignés de l'emploi.

SOLIDARITE INTER-ASSOCIATIVE

L'année 2011 nous a également permis de développer notre réseau et les collaborations avec le tissu associatif local.

Ainsi, LE FOYER est membre du Conseil d'administration et du Bureau de la Maison de la Veille Sociale (M.V.S.). Il participe à ce titre à la coordination inter-associative du SIAO dans le Rhône et au développement des synergies entre les associations en charge de l'hébergement d'urgence et d'insertion. LE FOYER met également à disposition de la MVS du personnel pour réaliser les diagnostics d'orientation.

LE FOYER a apporté son soutien à différentes associations lors de l'ouverture de structures d'hébergement d'urgence et continue à apporter un soutien logistique, par exemple la livraison de repas, de matériels divers ou de couvertures.

LE FOYER a créé de nombreux partenariats durables sur le territoire du Grand Lyon avec des acteurs locaux, notamment pour mutualiser les moyens collectifs et développer la collecte, le tri et le retraitement de textiles.

L'un des projets inter-associatifs le plus marquant est le projet expérimental P.E.R.L.E. (**Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi**), coordonné par LE FOYER, à l'initiative de la Préfecture. Il est financé par le Fonds Social Européen et développé en partenariat avec la DIRECCTE, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), le Pôle Emploi, le Conseil général du Rhône, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, les associations ALYNEA, Armée du Salut, CEFR, et d'autres partenaires du monde économique.

DONNER EN CONFIANCE ET INTERPELLER



FLASHMOB « DES HABITS ET VOUS »

Tout au long de l'année, LE FOYER n'a eu de cesse d'interpeller les pouvoirs publics, et les citoyens, sur les difficultés rencontrées par les personnes les plus exclues.

En tout premier lieu par l'action sur le terrain, avec une mobilisation sans faille des bénévoles et des salariés lors des épisodes de froids extrêmes, en poussant les murs ou en ouvrant, en quelques heures, des capacités d'accueils supplémentaires.

L'Arche Sous l'Arc en Ciel, notre revue trimestrielle adressée à plus de 25.000 abonnés, a publié des interventions notoires de personnalités - publiques ou non - sur les problématiques des personnes accueillies, sur l'urgence, l'hébergement ou l'insertion...

En 2011, LE FOYER a également obtenu **l'agrément du « Comité de la Charte du Don en Confiance »**. Par cet agrément, nous nous sommes engagés à mieux formaliser nos procédures de suivi et de contrôle des dons afin de garantir la traçabilité et la transparence vis-à-vis de nos donateurs.

EN CONCLUSION

Vous le savez, il s'agit pour moi du premier exercice de présentation du rapport annuel d'activités puisque j'ai pris mes responsabilités en mai 2011. Après quelques mois de prise de fonction, je vous confirme la complexité et l'importance de ce qu'est aujourd'hui LE FOYER. Il est reconnu, écouté et respecté tant au niveau local qu'au niveau national. Sa parole porte et sa compétence est reconnue.

J'aimerais rajouter, à titre personnel, quelques mots :

Nul ne peut connaître LE FOYER, ses capacités de mobilisation, son expertise et ses engagements, s'il n'a vécu un plan hivernal comme nous l'avons vécu. Nous avons servi jusqu'à plus de 1.000 repas certains jours pour alimenter pratiquement tous les centres d'hébergement hivernaux, y compris les gymnases, et l'ensemble de nos structures, et notamment le Centre Gabriel ROSSET, n'avait pas connu de telles suroccupations. Je n'oublie pas le 115, au centre de l'ensemble du dispositif, à qui il est toujours plus demandé en accueil, écoute, information, évaluation et orientation.

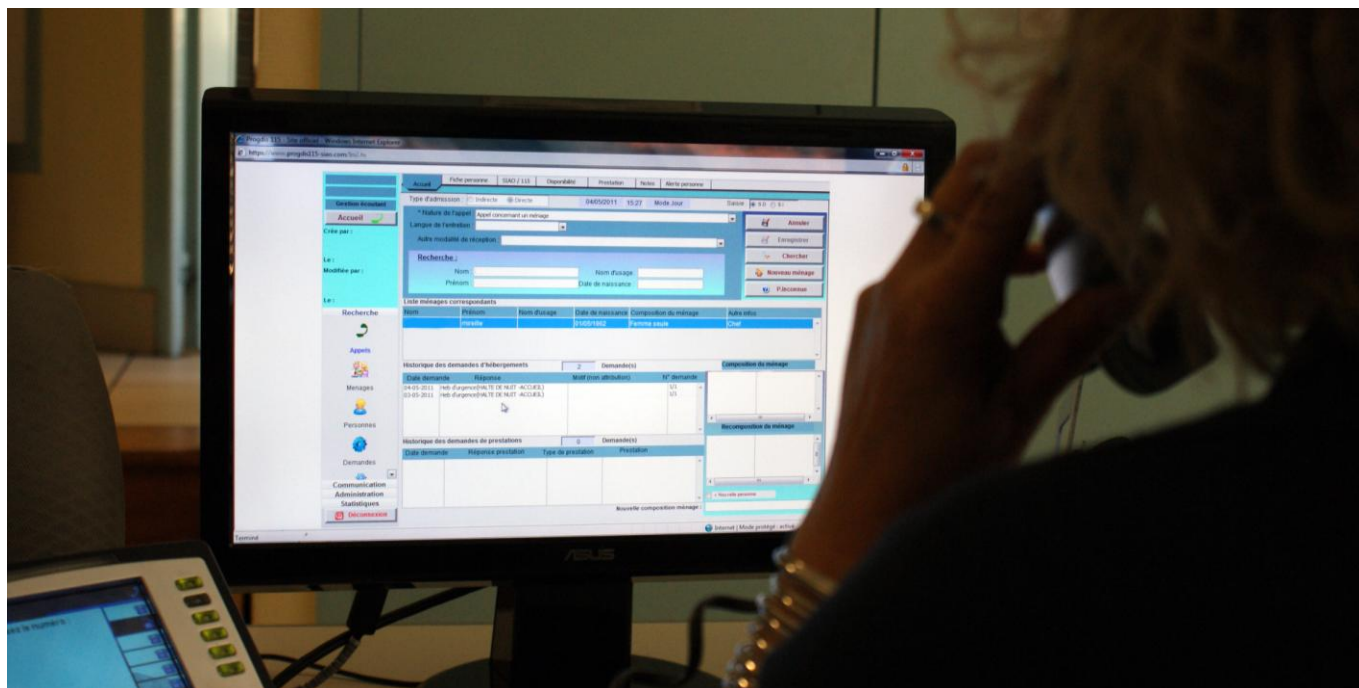
Je ne peux que m'émerveiller des valeurs, de l'engagement, et du travail accompli quotidiennement par notre association, féliciter et remercier toutes les équipes de salariés, bénévoles, amis, partenaires, donateurs, etc. qui, chaque jour, œuvrent pour le mieux-être des passagers.

Didier MACIOCIA
Directeur



VEILLE SOCIALE
TÉLÉPHONIQUE

LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE / LE 115 DU RHÔNE



Mission : Service national, gratuit et permanent, destiné aux personnes sans-abri et en grande difficulté. Le « 115 » assure une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation, notamment vers l'hébergement.

Faits marquants : hausse du nombre de demandes d'hébergement et du nombre de personnes sans solution par absence de places disponibles.

Quelques chiffres :

Nombre total d'appels décrochés :	133.811
Nombre de demandes d'hébergement :	277.411
Signalements :	1.768
Places distribuées :	192.713
Personnel :	9,75 ETP
Budget annuel :	433.877 €
Financement : Etat	98 %
FOYER	2 %



LA MAISON DE RODOLPHE

Missions : Hébergement d'urgence inconditionnel et immédiat.

- Pour hommes seuls et couples :** Centre Gabriel Rosset / Le 122 – 191 places
3 rue Père Chevrier – 69007 LYON
- Pour familles et couples :** l'Auberge des familles – 38 places
122 rue de Gerland 69007 LYON
et 120 rue Antoine Charial 69003 LYON (à partir d'avril)
- Pour familles et isolés avec animaux :** La Maison de Rodolphe – 40 places
(À partir du 24 janvier pour les isolés) :
105 rue Villon - 69008 LYON
- Pour isolés et couples (hiver) :** FOYER Villefranche : 16 places soit 8 places à l'année
461 rue Robert Schumann
69400 Villefranche-sur-Saône
- Pour familles (renfort hivernal) :** - Vénissieux : 60 places soit 5 places à l'année
- Hôtel Formule 1 de Meyzieu : 19 places à l'année
(45 places et 66 places)
- Pour hommes (renfort hivernal) :** 20 places (Centre G. Rosset) soit 3 places à l'année
- Pour tous (FROID EXTREME) :** : 110 Places en gymnase soit 8 places à l'année

Faits marquants : ouverture de la Maison de Rodolphe, hausse du nombre de places, stabilisation des publics dans l'urgence et déménagement de l'Auberge des Familles au 120 rue Antoine Charial 69003 LYON.

Quelques chiffres :

Capacité d'accueil :	312 places (en moyenne sur l'année)
Nuitées :	110.852
Durée moyenne de séjour :	77 nuits
Personnes différentes accueillies :	2.037
Personnel :	34,62 ETP ET 390 bénévoles
Budget annuel :	3.987.583 €
Financement :	
Etat	63 %
Ville de Lyon	8 %
Conseil général du Rhône	7 %
CAVIL	1 %
FOYER	16 %
Autre	5 %



L'ACCUEIL DE JOUR LA RENCONTRE

Mission : Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

- Accueil La Main Tendue / 461 rue Robert Schumann / 69400 Villefranche-sur-Saône
- Accueil Saint Vincent / 10 rue Bellière / 69005 Lyon
- La Rencontre / 2 rue Pelletier / 69004 Lyon
- Relais SOS / 90 rue Marius Berliet / 69008 Lyon

Faits marquants : amélioration des conditions d'accueil, stabilisation de la fréquentation.

Quelques chiffres :

Capacité d'accueil :	300 places
Passages	56.327
Moyenne de fréquentation :	223 personnes par jour
Douches :	7.299
Colis alimentaires :	1.901
Personnel :	13,89 ETP
	150 bénévoles
Budget annuel :	1.027.236 €
Financement :	
Etat	51 %
Ville de Lyon	10 %
Conseil général du Rhône	3 %
CAVIL	1 %
FOYER	32 %
Autre :	3%

HEBERGEMENT D'INSERTION

LE CENTRE DE VILLEFRANCHE SUR SAONE



Missions : Actions d'insertion par l'hébergement d'isolés, de couples et de familles.

- Pour hommes seuls :** **FOYER Eugène Pons – 25 places**
1 rue du Bélier – 69002 LYON
Résidences le « 85 » et « les Hortensias » – 42 places
85 et 68 rue Sébastien Gryphe – 69007 LYON
- Pour isolés :** **Résidence la Chardonnière – 68 places**
65 Grande rue – 69340 FRANCHEVILLE
LE FOYER Villefranche - 27 places
461 rue Robert Schuman – 69400 VILLEFRANCHE / SAONE
- Pour familles :** **Résidence le Bordeaux – 100 places**
1 rue du Bélier – 69002 LYON
Antennes Familles – 110 places
Caluire et Cuire (69300)
Villette d'Anthon (38280) / Villefranche (69400 VILLEFRANCHE/S)
L'Auberge des familles – 12 places
122 rue de Gerland - 69007 LYON / 1 rue du Bélier – 69002 LYON

Fait marquant : déménagement de l'Antenne Famille de Villette d'Anthon pour Villefranche-sur-Saône, et déménagement de l'Auberge des Familles à la Résidence Le Bordeaux.

Quelques chiffres :

Capacité d'accueil :	384 places
Nuitées :	136.803
Durée moyenne de séjour :	234 nuits
Personnes différentes accueillies :	689
Personnel :	30,21 ETP
	94 bénévoles
Budget annuel :	4.459.479 €
Financement :	
Etat :	37 %
Conseil Général du Rhône :	17 %
Participation des usagers :	9 %
FOYER :	31 %
Autre :	6 %



Mission : Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et une orientation effective vers la formation et l'emploi.



Faits marquants : disparition du statut des Employés en Insertion, ouverture du Centre de Tri Objets de l'Artillerie, et renforcement de l'encadrement.

Quelques chiffres :

Nombre de postes en Ateliers : 86 postes

Ateliers : Polyvalent, Nettoyage, Maintenance, Cuisine, Collecte, Recycleries et Tri (textile et objets).

Personnes différentes accueillies (CUI / EI / AVA) : 264

Accès à l'emploi durable (CUI) : 22,01 %

Volumes produits :	Textile :	1.119 Tonnes
	Repas :	311.482

Personnel :	18,5 ETP
	30 bénévoles

Budget annuel :	2.941.382 €
-----------------	-------------

Financement :	FOYER (dont ISF 7%) :	76 %
	Etat :	21 %
	Conseil Régional Rhône-Alpes :	3 %



Mission : Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun.

Fait marquant : baisse du nombre de soins dus à la stabilisation des publics dans les centres d'hébergement d'urgence.

Quelques chiffres :

Lits de repos	12 places
- Durée moyenne de séjour :	17 jours
- Nuitées :	3.927
- Personnes différentes	97

Point Santé :	6.976 soins
- dont soins infirmiers	5.809
- dont actions médecins	1.167
- dont démarches de coordination	68
Lieu Hygiène : douches médicalisées :	409

Personnel :	4 ETP ET 22 bénévoles
Budget annuel :	338.394 €
Financement :	
Etat	55 %
Ville de Lyon	7 %
FOYER	38 %



Mission : affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.



JOURNEES D'ENTRAIDE

Mission : Financer les actions caritatives du FOYER et permettre aux ménages à faibles revenus d'accéder aux biens de consommation courante.

- **BRIC A BRAC BARABAN** / 130 bis rue BARABAN 69003 LYON
- **BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE** / 19 rue PAILLERON 69004 LYON
- **BRIC A BRAC GUILLOTIERE** / 56 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON
- **BRIC A BRAC OULLINS** / 6 rue pierre SEMARD 69600 OULLINS
- **BRIC A BRAC VAISE** / 21 rue BERJON 69009 LYON
- **BRIC A BRAC VILLEFRANCHE** / 433 rue DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Fait marquant : hausse des recettes de 19 %.

Quelques chiffres :

Implantations dans le Rhône :	6
Clients :	100.000
Personnel :	740 bénévoles
Chiffre d'affaires :	2,712 M€

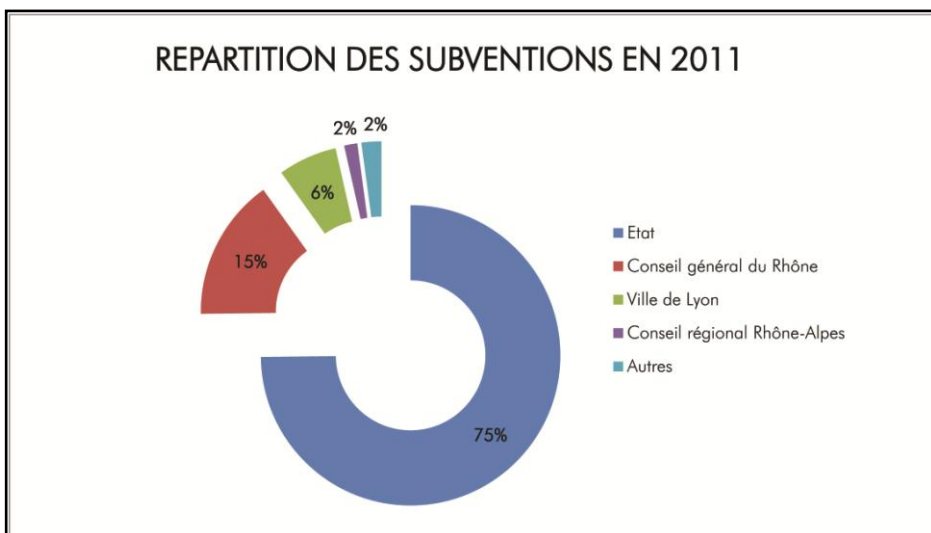
RAPPORT DU TRÉSORIER 2011

Le résultat d'exploitation du FOYER pour l'année 2011 est déficitaire de 312 K€, déficit équilibré cette année par le résultat financier, excédentaire de 316 K€, aboutissant à un résultat courant faiblement positif de 4K€.

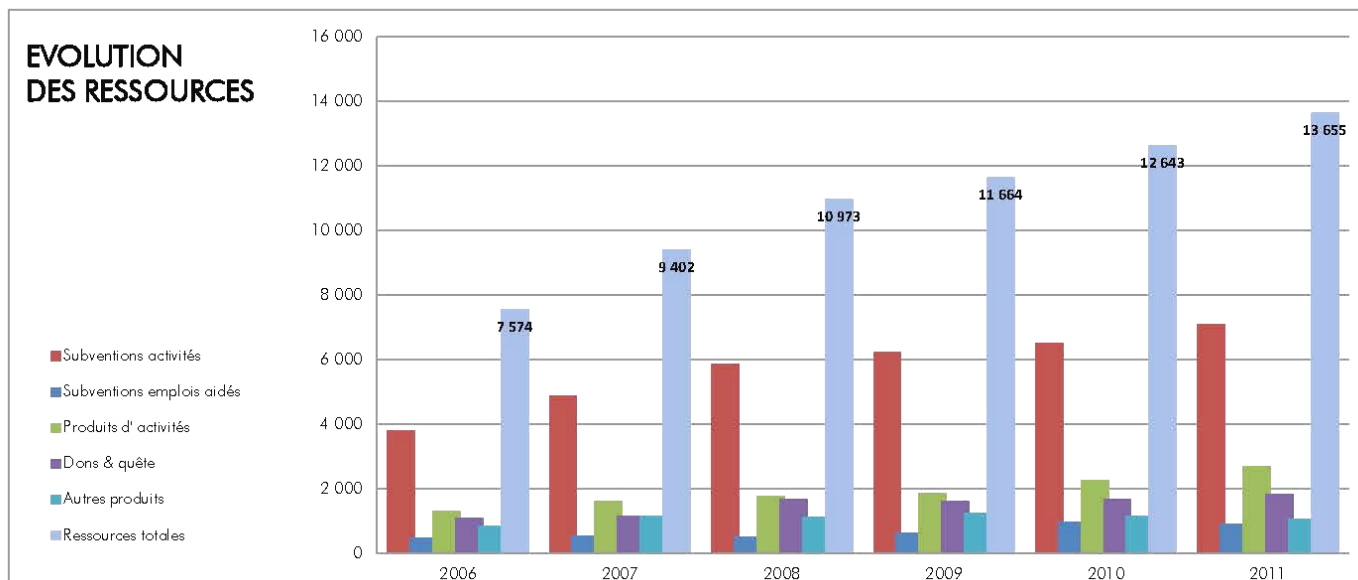
Le déficit du résultat d'exploitation résulte de plusieurs tendances. On constate plusieurs phénomènes :

- Une très légère diminution des subventions versées par l'Etat à périmètre constant.** Les subventions publiques d'exploitation (7.098 K€) représentent 52 % des ressources du FOYER (hors contrats aidés). A périmètre constant par rapport à 2010, ces subventions sont en légère baisse, et en tous cas inférieures aux montants attendus. Elles ont néanmoins augmenté de 570 K€ en raison de l'accroissement global des activités du FOYER : la Maison de Rodolphe, ouverte à la fin de l'année 2010, a été prise en compte sur un exercice complet, et l'hiver a nécessité le déploiement d'un dispositif hivernal de grande ampleur. Dans ces subventions, la part de l'Etat représente presque 75%, celle du Conseil général du Rhône 15%, celle de la Ville de Lyon 6% et celle du Conseil régional Rhône-Alpes 2%.

COMPTES DE RESULTAT RESUME			
(en 000 €)			
	2011	2010	variation
Produits de fonctionnement			
Subventions activités	7 098	6 530	568
Subventions emplois aidés	930	981	-51
Produits d'activités	2 712	2 283	429
Dons & quête	1 838	1 690	148
Autres produits	1 077	1 159	-82
Total recettes	13 655	12 643	1 012
Charges de fonctionnement			
Charges de personnel	6 738	6 207	531
Charges externes	4 663	3 970	693
Impôts et taxes	558	511	47
Amortissements et provisions	2 009	1 926	83
Total dépenses	13 967	12 614	1 353
Résultat d'exploitation	-312	29	-341
Résultat financier	316	213	103
Résultat courant	4	242	-238
Résultat exceptionnel	3 796	2 239	1 558
Impôt sur les sociétés	49	16	33
Résultat de l'exercice	3 752	2 464	1 287
	Excédent	Excédent	



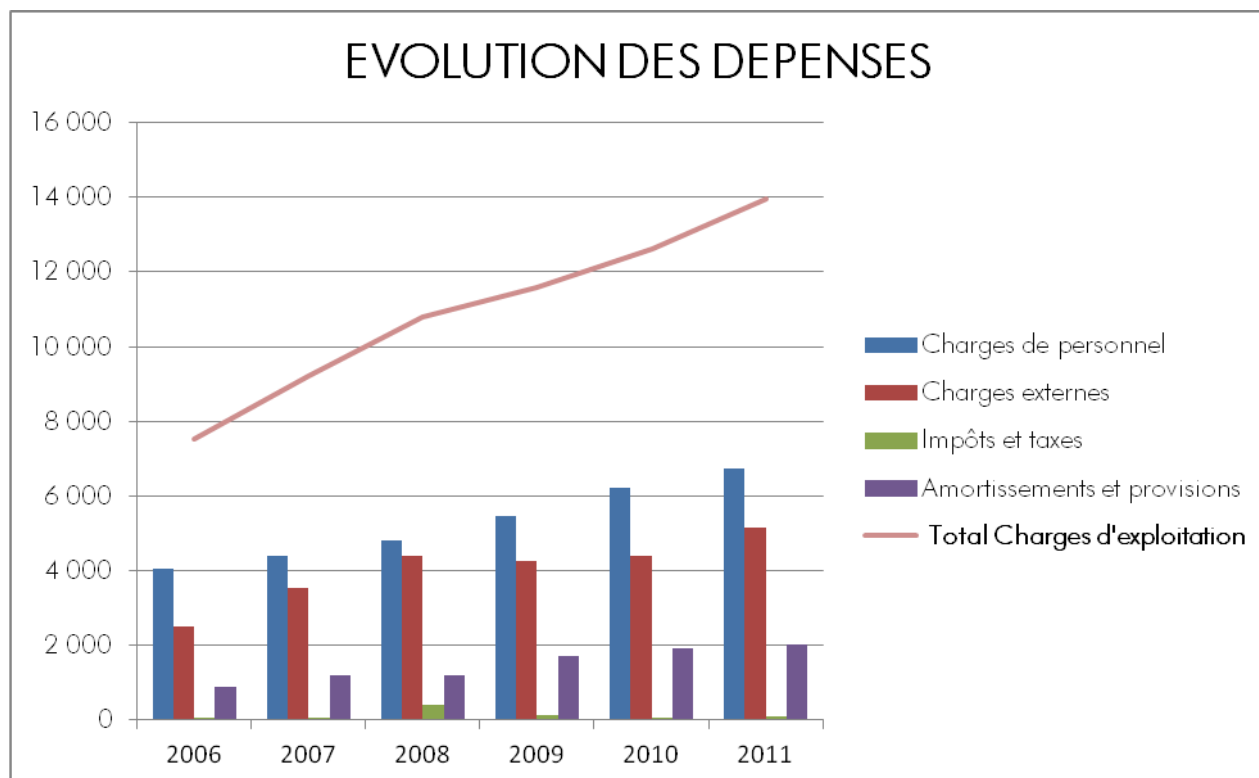
- Une hausse conséquente des ressources issues des BRIC A BRAC.** La croissance de ses activités n'étant pas entièrement couverte par le financement public, LE FOYER s'est appuyé, en 2011, sur le développement des ressources issues des BRIC à BRAC, en croissance de 19%. Ces ressources représentent 2.712 K€ en 2011, soit presque 20% des ressources totales du FOYER.



- **Une croissance régulière des dons privés**, qui atteignent 1.838 K€, en hausse d'environ 9% par rapport à 2010. Cette croissance repose principalement sur les legs et sur les dons au titre de l'ISF. L'opération « Les Arbres de la Solidarité » est en légère progression, et atteint 381K€, qui sont dédiés à l'aménagement de l'Agapè, rue de Gerland.

La croissance (plus de 14%) des ressources propres du FOYER (BRIC à BRAC et dons) ne compense cependant que partiellement l'accroissement fort des dépenses générées par le développement de ses activités. Relevons en particulier :

- **Une forte croissance des dépenses de fonctionnement de l'association.** Cette augmentation, très liée au développement des activités du FOYER est en premier lieu due aux **frais de gardiennage** des différents sites, dont le coût a augmenté de 33% (+200K€), pour atteindre 816K€. L'augmentation résulte à la fois d'une hausse des tarifs, et d'une hausse du volume de prestations due à l'ouverture de nouveaux sites, et à la prise en charge du plan hivernal. A noter qu'une réflexion a d'ores et déjà été entamée pour contenir et rationaliser cette dépense pour l'avenir.



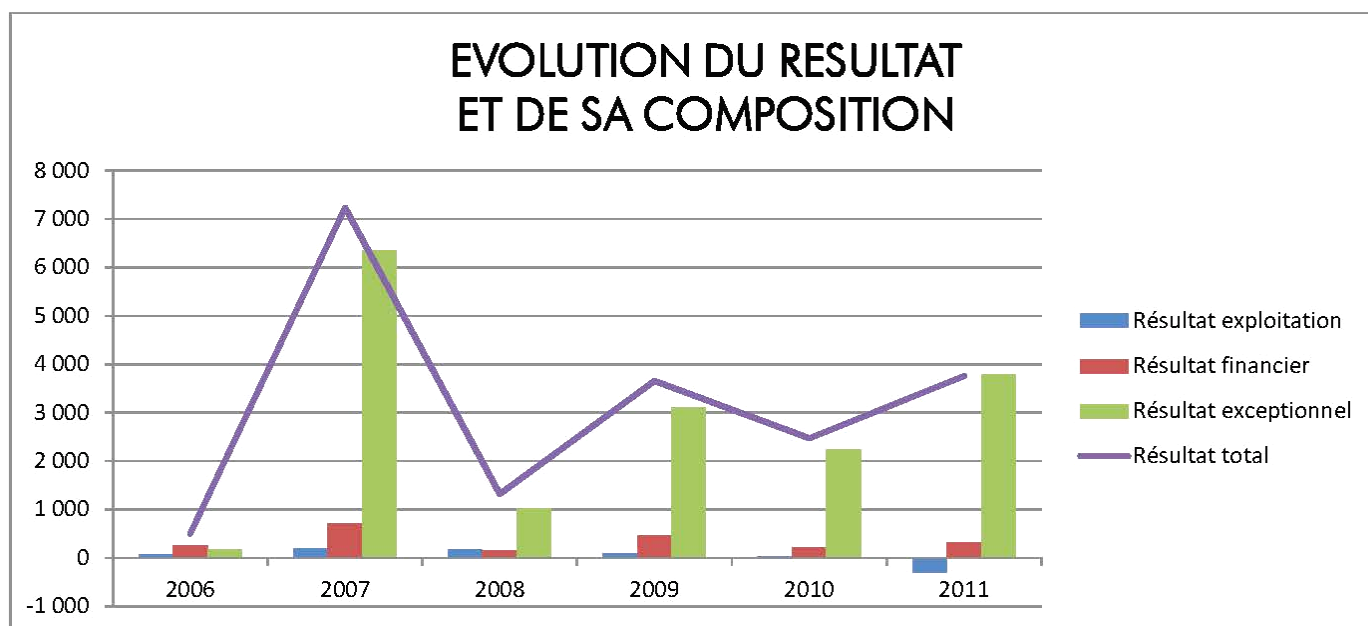
Autre poste de fonctionnement en forte hausse (+150K€), les **loyers réglés par LE FOYER** soit sous forme de nuits d'hôtel (F1 de Meyzieu), soit au titre de locaux mis à disposition des familles pendant le temps nécessaire à la construction du centre Agapè au 122 rue de Gerland. Par ailleurs, LE FOYER a fait réaliser un certain nombre de **réparations** sur ses bâtiments, portant cette ligne à 280K€ (+150K€ par rapport à 2010). Enfin d'autres postes sont également en hausse du fait des projets du FOYER : 128K€ d'honoraires, dont notamment, la recherche et l'acquisition de locaux. Il faut aussi souligner la bonne maîtrise de certaines dépenses (fournitures, eau, électricité) en regard de la croissance des activités.

- **Une maîtrise de la masse salariale**, qui croît de 8,5%, augmentation due en partie à l'augmentation du point de référence et en partie à des variations d'effectifs. La masse salariale représente 48% des dépenses d'exploitation du FOYER.
- **Une croissance des amortissements de 6%**, pour atteindre 1,5M€, conséquence logique des choix d'investissements successifs faits par LE FOYER.

Le déficit **d'exploitation est compensé par le résultat financier de 316K€**, en hausse par rapport en 2010, toutefois sans atteindre le niveau de 2009 (456K€), notamment en raison d'une provision de 193K€ pour dépréciation de titres donnés ou légués au FOYER et dont la valeur boursière a beaucoup baissé.

Le résultat **exceptionnel est fortement excédentaire (3,8M€)** en raison d'une reprise sur les fonds dédiés aux investissements qui sont affectés en 2011 au financement de l'acquisition de l'ensemble immobilier de l'Artillerie (2,8M€) et à l'acquisition du terrain du 122 rue de Gerland (1,1M€).

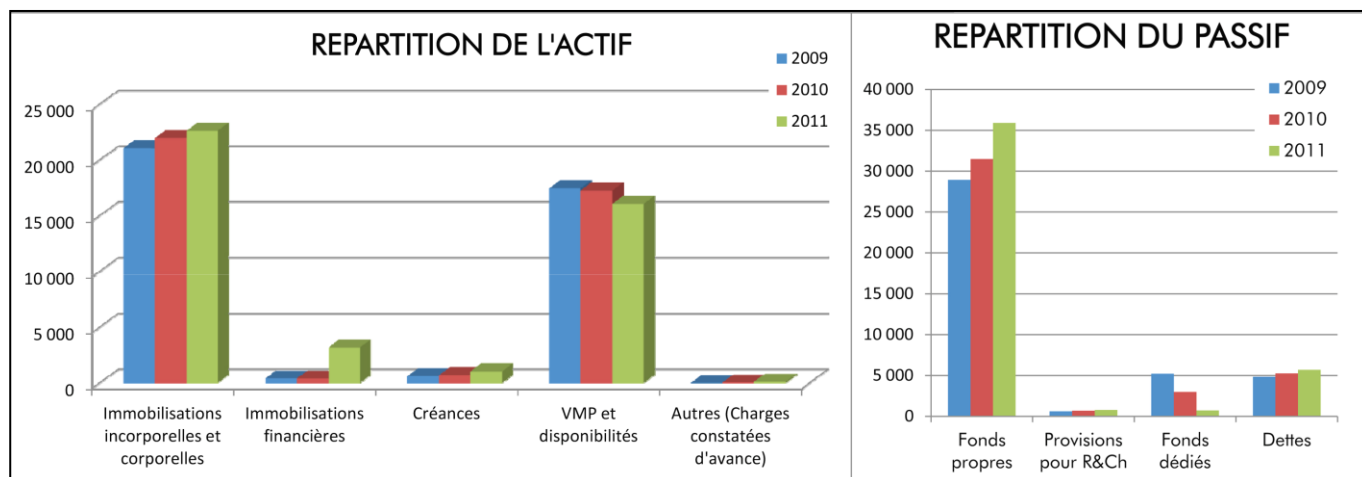
Ces différents évènements aboutissent ainsi à un **excédent de 3.752 K€ principalement dus à une reprise de fonds dédiés**.



Comme le compte de résultat, le bilan du FOYER traduit l'activité et les projets de l'année 2011 :

- **Une augmentation des actifs immobilisés**, due principalement à l'acquisition de la SCI Croix-Barret (Centre de stockage de l'Artillerie) pour 2,8M€ et à l'immobilisation en cours de la rue de Gerland (800K€) et de certaines **créances liées** (158K€ de TVA déductible sur les immobilisations en cours).

- Une trésorerie **conservant un niveau élevé**. La trésorerie disponible au 31/12/2011 s'élève à 16M€. Pour partie elle constitue une réserve indispensable d'une année de subvention (7M€) compte-tenu du rythme de versement des fonds publics qui intervient en fin du 2^{ème} trimestre de chaque année. La seconde partie (9M€) est d'ores et déjà mobilisée dans des opérations en cours de construction (Gerland) et dans des projets d'investissement, dans le domaine de l'accueil de jour et des activités solidaires, ainsi que dans l'accueil d'urgence. Cette trésorerie est principalement placée en compte de dépôt à la Caisse d'Epargne.



Le fonds de roulement du FOYER se monte à presque 13M€, soit environ 1 an de dépenses.

BILAN RESUME (en 000 €)

ACTIF			PASSIF		
	2011	2010		2011	2010
Terrains	4 924	3 747	Fonds associatif	32 155	29 040
Constructions	10 262	10 637	Résultat	3 752	2 464
Autres immobilisations	10 656	8 003	Fonds permanents	35 907	31 504
Total immobilisations	25 842	22 387	Provisions	787	691
Disponibilités et VMP*	16 094	17 281	Fond dédiés	739	2 999
Autres Actif circulant	1 183	777	Emprunts	3 098	2 725
Total actif	43 119	40 445	Autres dettes	2 588	2 526
			Total passif	43 119	40 445

* Valeurs Mobilières de Placement

Pierre CHEVALLIER
Trésorier